



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Séance extraordinaire le 10 décembre 2024

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra, à la Salle du Conseil située au 238, route des Fermes, le 9 décembre 2025 à 19h00, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2026 et le plan triennal 2026-2027-2028 seront adoptés.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur ces sujets.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce ce douzième jour du mois de novembre 2025.

Marie-Josée Mathieu
Directrice générale et greffière-trésorière